

## Secure Communications and Information Systems

4, Avenue des Louvresses  
92230 Gennevilliers  
France  
Tél. +33 (0)1 41 30 30 00  
Fax. +33 (0)1 41 30 35 57  
www.thalesgroup.com

SCSI

55 rue de Lyon

75012 PARIS

A l'attention de Monsieur Jean-Marc BAILLEUL

Gennevilliers, le 2 décembre 2016

Monsieur le Secrétaire Général,

Le Président Directeur Général de Thales, M. Patrice Caine, m'a bien communiqué le courrier que vous lui avez adressé concernant la PNIJ.

En exploitation permanente 7j/7 – 24h/24 depuis septembre 2015, la plate-forme s'est progressivement déployée sur l'ensemble du territoire national au cours de l'année 2016. Elle assure d'ores et déjà un service sans commune mesure avec les systèmes préexistants, apportant en particulier :

- Aux enquêteurs: un gain majeur d'efficacité, notamment via l'automatisation de nombreuses tâches fastidieuses et la mise en place de fonctionnalités nouvelles ;
- Aux magistrats prescripteurs : un contrôle du respect scrupuleux des procédures ;
- Aux citoyens : une garantie de la protection des données individuelles et plus généralement du respect des libertés publiques jusqu'ici sans équivalent. A cet égard, les audits menés par l'ANSSI et l'avis de la CNIL témoignent du très haut niveau de cyber-sécurité que Thales met en œuvre dans ce système.

Croyez bien que ce projet retient toute notre attention, et que nous avons parfaitement conscience des enjeux opérationnels auxquels cette plate-forme permet de répondre.

Le besoin auquel la plate-forme doit désormais répondre a considérablement évolué, pour deux raisons principales :

- La montée du risque, en particulier terroriste, qui entraîne une augmentation du nombre des demandes d'interceptions judiciaires ;
- L'arrivée de nouvelles technologies de communication (en particulier la 4G), qui entraîne une explosion du volume d'information à traiter.

Dans ce contexte, Thales prend en compte les nouveaux besoins exprimés en introduisant progressivement de nouvelles versions du système. Les retours des utilisateurs vont d'ailleurs permettre d'apporter des modifications d'ergonomie définies par ceux-ci dans l'intérêt de leurs enquêtes. En outre, le planning de mise en service des évolutions peut être amené à évoluer selon les priorités opérationnelles, dont la première est l'augmentation de la capacité de traitement. D'ailleurs, les performances actuelles vont d'ores et déjà au-delà des spécifications de 2009.

Nous mettons tout en œuvre, dans le respect de nos engagements, pour que les besoins opérationnels puissent être remplis. Il faut d'ailleurs noter que le bon fonctionnement de la plate-forme dépend largement, au-delà du système lui-même, de son environnement, tant du côté des opérateurs de communications que du côté des systèmes d'informations auxquels il est relié. Nous travaillons dès maintenant avec le Ministère de la Justice et tous les services étatiques concernés pour renforcer la capacité de la plate-forme, améliorer son ergonomie et les services qu'elle pourra rendre, ainsi que pour améliorer la formation des utilisateurs afin d'accompagner l'apprentissage d'une nouvelle technologie

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.



**Marc DARMON**  
Directeur Général Adjoint Thales